

Document WSIS/PC-1/DOC/4-F
2 juin 2004
Original: anglais

Yoshio Utsumi
Président du Comité d'organisation de haut niveau
Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications

**RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS PRÉCÉDANT
LA RÉUNION DE PRÉPARATION**

(PREPCOM-1 de la phase de Tunis du Sommet)

I RAPPEL

1 La dynamique du Sommet a été amorcée par une résolution présentée par la Tunisie et adoptée par l'Union internationale des télécommunications (UIT) à sa Conférence de plénipotentiaires de 1998. A sa session de 2001, le Conseil de l'UIT a examiné le rapport du Secrétaire général et, dans sa Résolution 1179 (Document C2001/114), a approuvé la tenue d'un Sommet en deux phases, dont la première aurait lieu à Genève en 2003 et la seconde à Tunis en 2005.

2 La décision du Conseil de l'UIT a été approuvée le 21 décembre 2001 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa Résolution 56/183, qui saluait le fait que le Sommet mondial sur la société de l'information se tienne au niveau le plus élevé possible et sous l'égide du Secrétaire général des Nations Unies, l'Union assumant le rôle de chef de file dans la préparation. Cette Résolution appuie la structure du Sommet en deux phases, comme approuvé par le Conseil de l'UIT.

3 L'Assemblée générale des Nations Unies recommandait en outre, par cette Résolution, que le soin de préparer le Sommet soit confié à un Comité préparatoire intergouvernemental à composition non limitée, qui en établirait l'ordre du jour, arrêterait les modalités de participation d'autres parties prenantes et mettrait au point le texte du projet de Déclaration de principes et du projet de Plan d'action. Elle invitait également l'UIT à jouer le rôle directeur principal dans le Secrétariat exécutif du SMSI. En décembre 2002, l'Assemblée générale a adopté la Résolution 57/238 qui réaffirme le soutien déjà exprimé dans la Résolution 56/183 en faveur du Sommet.

II UNE APPROCHE NOUVELLE

Par comparaison avec d'autres Sommets mondiaux, le SMSI a, à plusieurs égards, innové sur le plan de la préparation et du déroulement.

Tout d'abord, les questions relatives à la société de l'information relèvent des compétences d'un grand nombre d'organismes et de programmes du système des Nations Unies. C'est pourquoi en 1999, le CCS (Conseil de coordination des Chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies) a établi le Comité d'organisation de haut niveau (HLSOC) chargé de coordonner les rôles et

les contributions des organismes des Nations Unies dans la préparation du SMSI. Le HLSOC, qui est présidé par le Secrétaire général de l'UIT, s'est réuni officiellement à deux reprises et a tenu cinq réunions de travail pour préparer la première phase du Sommet.

Une autre nouveauté est que le Sommet est organisé en deux phases dans deux pays hôtes, à savoir la Suisse et la Tunisie. La première phase a eu lieu à Genève du 10 au 12 décembre 2003, tandis que la seconde doit se tenir à Tunis du 16 au 18 novembre 2005. Du fait de ce processus en deux étapes et de l'implication de deux pays hôtes, l'un du Nord et l'autre du Sud, il est plus facile d'avoir une vue d'ensemble de toutes les questions en jeu et d'évaluer les résultats du Sommet puisqu'au terme de la seconde phase, on pourra dresser le bilan des acquis de la période écoulée depuis la première phase. En outre, plusieurs problèmes épineux qui n'ont pas trouvé de solution au cours de la phase de Genève pourront être réexaminés dans le cadre de celle de Tunis.

Un autre acquis du SMSI est que toutes les parties prenantes ont participé à plusieurs grandes réunions internationales. Des représentants du secteur privé et de la société civile ont pris une part étroite à la préparation du Sommet et ont apporté une importante contribution aux réunions du Comité de préparation. La société civile a constitué un bureau pour représenter ses vues, et les membres de ce bureau et des représentants du secteur privé se sont réunis à plusieurs reprises avec le Bureau gouvernemental du Sommet. Les Membres des Secteurs de l'UIT sont automatiquement admis à participer au Sommet et au processus préparatoire.

Enfin, le Sommet a été organisé sur le principe du volontariat, en ce qui concerne tant le financement que la dotation en personnel. L'Assemblée générale des Nations Unies n'a prévu aucun financement pour le SMSI et les organes directeurs de l'UIT ne lui ont attribué qu'un budget minimal. En raison du caractère multidisciplinaire du SMSI, il a été établi un Secrétariat exécutif. Ce dernier, composé d'experts détachés de différents gouvernements, d'organismes des Nations Unies, de la société civile et du secteur privé, est basé à Genève dans les locaux de l'UIT et est chargé de préparer le Sommet. La préparation du Sommet a été financée par le biais d'une campagne de collecte de fonds destinée à mobiliser des contributions volontaires.

III RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE PHASE DU SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Pour la première fois, des dirigeants du monde entier se sont réunis pour analyser les problèmes liés à la société de l'information et, notamment, ceux de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement, de la cybersécurité, de la gouvernance de l'Internet, de l'accès abordable aux communications, des infrastructures, du renforcement des capacités et de la diversité culturelle.

Ce Sommet a été organisé par l'UIT et par la Suisse, avec l'appui d'un grand nombre d'organismes des Nations Unies, par l'intermédiaire du Comité d'organisation de haut niveau (HLSOC). L'Organisation des Nations Unies, en grande partie par le truchement de son Office à Genève, a fourni un appui pour les questions de sécurité et de protocole. Le Secrétaire général de l'UIT a assuré les fonctions de Secrétaire général du Sommet et de Secrétaire général des réunions du PrepCom.

De l'avis général, la première phase a été un succès. Une cinquantaine de chefs d'Etat ou de gouvernement et de Vice-Présidents ont assisté au Sommet. Plus de 11 000 délégués représentant 175 Etats Membres ont participé aux débats. Les autres participants se répartissaient comme suit:

- 3 300 représentants de la société civile;
- 514 représentants de 99 entreprises du secteur privé;

- 87 représentants d'organisations internationales;
- plus de 1 000 journalistes.

A cette occasion, plus de 300 événements parallèles, dont d'importantes réunions organisées par divers organismes des Nations Unies et par d'autres organisations régionales ou internationales, ont eu lieu à Genève.

Les principaux résultats de la première phase du SMSI sont récapitulés dans deux documents - la Déclaration de principes et le Plan d'action - sur lesquels un accord est intervenu à la fin du processus préparatoire immédiatement avant la réunion de Genève et qui ont été adoptés par les gouvernements réunis en plénière au Sommet.

Cette Déclaration et ce Plan d'action analysent les perspectives ouvertes par les TIC plutôt que les problèmes qu'elles posent. A eux deux, ces documents, qui fixent des objectifs précis en matière de connectivité, de généralisation des TIC et de mise en oeuvre de leurs applications sur le plan national et international, conformément aux objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, constituent un vibrant plaidoyer en faveur des TIC.

L'examen de plusieurs questions a été reporté à la seconde phase du Sommet. Dans la Déclaration et le Plan d'action, il est demandé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de créer un groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet, ainsi qu'un groupe d'étude sur les mécanismes de financement en vue de réduire la fracture numérique (dit "Fonds de solidarité numérique"), qui examineront ces questions et rendront compte de leurs travaux au cours de la seconde phase.

IV MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION DE LA PREMIÈRE PHASE

Dans sa Résolution 1207, le Conseil de l'UIT, à sa session de 2003, a chargé le Secrétaire général et les Directeurs des Bureaux de procéder à un "bilan" et d'élaborer un document d'analyse pour montrer comment le programme actuel de l'UIT contribue à la réalisation des objectifs énoncés dans le projet de Plan d'action du SMSI. Cette même Résolution encourage le Secrétaire général, en sa qualité de Président du HLSOC, à inciter d'autres institutions des Nations Unies et d'autres organisations internationales à faire elles aussi le bilan de leurs propres activités se rapportant au Plan d'action du SMSI. Ces bilans, en cours d'élaboration, indiqueront les modalités de la participation des organisations du système des Nations Unies à la mise en oeuvre du Plan d'action.

En ce qui concerne les activités de mise en oeuvre entreprises par d'autres parties prenantes, des discussions sont engagées en vue de mettre en place un mécanisme adapté qui permette d'assurer le suivi de ces activités et d'en rendre compte au Comité de préparation.

Des travaux sont en cours en ce qui concerne les deux groupes devant être créés sous l'égide du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. M. Kummer (Suisse) a été chargé d'établir à Genève le secrétariat du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet, qui est en cours de constitution. L'organisation du Groupe d'action sur les mécanismes de financement a été confiée à Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et un rapport devrait être publié avant la fin de l'année.

V ACTIVITÉS DEPUIS LA PREMIÈRE PHASE DU SOMMET

Le Gouvernement de la Tunisie a convoqué les 2 et 3 mars 2004 à Tunis une séance informelle de réflexion consacrée à la seconde phase du Sommet. Cette séance a été suivie par des représentants de gouvernements, d'organisations internationales, de la société civile et du secteur privé.

Le Plan d'action prévoit la tenue d'une réunion de préparation au premier semestre 2004, pour définir ce que sera la seconde phase et les résultats attendus du Sommet de Tunis. Sur recommandation du Bureau provisoire, il a été décidé que cette réunion de préparation (PrepCom-1 de la phase de Tunis du Sommet) aurait lieu du 24 au 26 juin à Hammamet.

Le Bureau provisoire du Comité de préparation de la phase de Tunis du Sommet, qui a été établi en mars 2004, s'est réuni à intervalles réguliers. Les gouvernements ont décidé de proposer au Comité de préparation de porter le nombre de membres du Bureau de 3 à 6 pour chaque région, auxquels il convient d'ajouter les représentants des deux pays hôtes. Cette modification doit être approuvée par le Comité de préparation à sa réunion de Hammamet (au titre du point 4 de l'ordre du jour). L'Ambassadeur Mansour (Tunisie) et l'Ambassadeur Stauffacher (Suisse) président les réunions du Bureau provisoire, dans l'attente de la désignation d'un Président.

Le Bureau provisoire s'est principalement occupé d'arrêter les dates, le lieu, la durée et les modalités du déroulement de la réunion de préparation (PrepCom-1 de la phase de Tunis). Il a décidé d'organiser deux missions non officielles de consultation en vue de la réunion de préparation.

Au cours de la première phase du Sommet, plusieurs réunions régionales ont eu lieu pour fournir des contributions à la réunion du Comité de préparation. A ce jour, plusieurs régions, par exemple l'Afrique et les Amériques, ont exprimé le souhait d'accueillir des réunions régionales au cours de la seconde phase. Il a en outre été envisagé d'organiser des réunions thématiques qui pourraient apporter de nouvelles contributions au processus du Sommet (voir ci-joint en annexe une liste de réunions thématiques proposée par les membres du HLSOC).

VI ORGANISATION DE LA SECONDE PHASE DU SOMMET

Conformément aux décisions prises par le Conseil de l'UIT et aux Résolutions 56/183 et 57/238 de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'UIT joue le rôle directeur principal dans l'organisation du Sommet. Il faudra, pour la seconde phase, consentir davantage de travail et d'efforts que pour la première phase. Outre l'organisation et la préparation du Sommet et le processus préparatoire officiel, il faudra également prêter attention à la mise en oeuvre des résultats de la phase de Genève.

1 Union internationale des télécommunications

L'UIT continuera à jouer un rôle actif dans la préparation du Sommet en privilégiant les domaines, activités et questions en rapport avec son mandat. Le Secrétaire général a joué un rôle très actif pour promouvoir le Sommet auprès des dirigeants du monde entier et pour informer le secteur privé, la société civile et les organisations du système des Nations Unies des résultats de la première phase et mettre en valeur l'importance de la seconde. Le Secrétaire général de l'UIT a également présenté au Conseil économique et social, à sa session de 2004, un rapport sur le SMSI.

Le secrétariat de l'UIT a déjà entamé des négociations avec le pays hôte concernant les dispositions à prendre pour les réunions de préparation et pour le Sommet qui se tiendra en Tunisie. L'UIT continue à fournir un appui logistique au Sommet et à contribuer à sa préparation.

2 Groupe de travail du Conseil de l'UIT sur le SMSI (GT-SMSI)

Par sa Résolution 1196, le Conseil de l'UIT, à sa session de 2002, a établi un Groupe de travail sur le Sommet mondial sur la société de l'information (GT-SMSI), ouvert à tous les Etats Membres et Membres des Secteurs de l'Union et chargé d'élaborer une structure pour la contribution concrète de l'UIT aux réunions du Comité de préparation et de rédiger un rapport. Le Président de ce groupe est M. Yuri G. Grin (Fédération de Russie) et ses Vice-Présidents sont M. Ridha Guellouz (Tunisie) et M. Frederic Riehl (Suisse).

Le mandat de ce Groupe de travail fait l'objet de la Décision 8 de la Conférence de plénipotentiaires (Marrakech, 2002) et de sa Résolution 113 et, plus récemment, des Résolutions 1207 et 1214 du Conseil de l'UIT (Travaux préparatoires de l'UIT pour le SMSI).

A l'heure actuelle, l'objectif global du GT-SMSI est de "continuer à fournir des contributions, actualisées à intervalles réguliers, de l'UIT au processus de préparation du SMSI". Plus précisément, le groupe a présenté au Conseil à sa session de 2004, sur la base des contributions du Secrétaire général et des Directeurs des Bureaux, ainsi que de celles d'Etats Membres et de Membres des Secteurs, des propositions portant sur les points suivants:

- Mesures que doit prendre l'UIT pour aider à la réalisation des buts et objectifs fixés dans la Déclaration de principes et dans le Plan d'action adoptés à la première phase du SMSI;
- Un projet expliquant comment l'UIT pourrait se préparer à faire face à la nouvelle société de l'information.
- La participation de l'UIT à la seconde phase du processus de préparation du SMSI.

Depuis la phase de Genève, le Groupe de travail a tenu six réunions, dont la dernière a eu lieu juste avant le Conseil de l'UIT les 7 et 8 juin 2004. Le rapport du GT-SMSI au Conseil (Document C04/23 et son Annexe) peut être consulté sur le site web du Conseil.

3 Le Comité d'organisation de haut niveau

Le Plan d'action adopté par le CCS prévoyait la création d'un Comité d'organisation de haut niveau (HLSOC) composé de ceux des organismes du système des Nations Unies qui souhaitent participer à la préparation du SMSI. Le HLSOC, créé officiellement en mars 2001, est placé sous la présidence du Secrétaire général de l'UIT, M. Yoshio Utsumi, et a pour tâche principale de superviser et de coordonner la planification et la préparation du Sommet pour le compte des organismes du système des Nations Unies.

Le HLSOC s'est réuni le 1er avril 2004 à Vienne après avoir tenu une réunion de travail en février. Un compte rendu de cette réunion est affiché sur www.itu.int/wsis/hlsoc. Ses membres se sont engagés à continuer de coordonner les efforts déployés par les organismes des Nations Unies en faveur du Sommet et à participer activement à sa seconde phase. Ils ont insisté sur la nécessité de mettre en oeuvre le Plan d'action élaboré dans le cadre de la phase de Genève et se sont déclarés intéressés par la tenue de réunions thématiques liées au SMSI. (Une liste de réunions proposées sera présentée à la réunion de préparation.) Le HLSOC a tenu une autre réunion de travail le 19 mai 2004 à Genève.

4 Le CCS

Les résultats de la première phase du Sommet ont été l'un des principaux points à l'ordre du jour de la réunion de printemps du CCS (Conseil de coordination des Chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies), présidé par Kofi Annan. Pour la première fois, le SMSI figurait parmi les principaux thèmes de discussion du CCS, ce qui atteste de la réussite de la phase de Genève.

A sa réunion d'avril, le CCS a estimé que la première phase du Sommet était un succès et a fait part de sa gratitude aux autorités du pays hôte et à l'UIT, chargée de l'organisation du SMSI. Le CCS a souligné qu'il importait de mettre en œuvre le Plan d'action de la phase de Genève et de chercher collectivement à résoudre les problèmes futurs, en particulier ceux qui ont trait aux questions clés de la gouvernance de l'Internet et aux mécanismes de financement, en vue de réduire la fracture numérique. Il a exhorté ses membres à prendre une part active au processus préparatoire de la phase de Tunis du SMSI et à contribuer à en assurer la réussite.

En outre, le thème de la "réduction de la fracture numérique" est l'un des deux grands problèmes que doivent traiter les organisations des Nations Unies en 2004, dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Ce thème sera, à l'automne 2004, le principal point à l'ordre du jour de la réunion du CCS, qui examinera un rapport sur le sujet assorti de lignes directrices. L'UIT jouera un rôle fondamental dans l'élaboration de ce rapport, en collaboration avec le HLSOC.

5 Le Secrétariat exécutif

Conformément au Plan d'action adopté par le CCS, le Secrétaire général de l'UIT a constitué à l'automne 2001 un Secrétariat exécutif qui occupe des bureaux mis à sa disposition à Genève par l'Union. Le Secrétariat exécutif, organe chargé d'organiser la plus grande partie des préparatifs du Sommet, est composé d'experts détachés de gouvernements, d'organismes des Nations Unies, du secteur privé et de la société civile.

Le Secrétariat exécutif du SMSI continuera à jouer son rôle dans la préparation de la seconde phase. Néanmoins, après le Sommet de Genève, de nombreux membres de ce Secrétariat l'ont quitté pour revenir à leurs organisations d'origine. Il faut donc tout mettre en œuvre pour reconstituer le Secrétariat exécutif. A cet égard, les gouvernements et les autres parties prenantes doivent impérativement envisager de détacher au cours de la seconde phase des experts auprès du Secrétariat exécutif, à Genève. A l'heure actuelle, M. Utsumi assume la fonction de Directeur exécutif du Secrétariat exécutif et M. Charles Geiger a été nommé Directeur exécutif adjoint de ce Secrétariat.

VII FINANCEMENT

Mis à part le soutien financier et l'appui direct apportés par les deux pays hôtes, la Suisse et la Tunisie, l'organisation du Sommet et sa préparation doivent être financées par les contributions de tous les partenaires.

Par la Résolution 56/183 de l'Assemblée générale des Nations Unies, la communauté internationale est invitée à verser des contributions volontaires à un fonds d'affection spéciale créé par l'UIT pour financer le Sommet et pour rendre possible la participation effective de représentants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés.

Le total des contributions financières versées au cours de la première phase s'est élevé à 4 696 777 francs suisses. Dans sa Décision 509, le Conseil de l'UIT a décidé d'établir un mécanisme de prêt qui permettrait de mettre les sommes nécessaires à la disposition du Sommet. Quelque 800 000 francs suisses ont été prélevés de ce Fonds pour le financement des activités préparatoires dans le cadre de la première phase. En outre, d'importantes contributions en nature ont été reçues.

Au terme de la première phase, le déficit financier s'établissait à 1 375 000 francs suisses, le prélèvement de 800 000 francs suisses étant inclus dans cette somme. Ce déficit est dû en partie au coût de l'organisation de séances supplémentaires de négociation dans la période précédant immédiatement la phase de Genève du Sommet. Ce déficit est compensé en partie par le fait que sur

les contributions reçues, 904 000 francs suisses sont affectés exclusivement à des utilisations précises et que ces crédits seront reportés sur la seconde phase du Sommet. Compte tenu de ce report, le déficit net de la première phase s'établit à **471 000** francs suisses.

Aujourd'hui, notre tâche à tous consiste à assurer le financement de la phase de Tunis du Sommet. Le coût des *activités préparatoires fondamentales* est estimé à quelque 15 millions de francs suisses, compte non tenu des éléments pris en charge par le pays hôte, la Tunisie. Le Secrétaire général de l'UIT a récemment lancé une campagne de collecte de fonds pour le SMSI-2005 visant à mobiliser *au minimum* 5 millions de francs suisses en contributions financières, dans l'espoir que le solde puisse être comblé par des contributions en nature provenant de différents partenaires. *Par activités préparatoires fondamentales*, on entend les services de traduction, d'interprétation et de conférence pour les réunions du PrepCom, les effectifs et le fonctionnement du Secrétariat exécutif du SMSI et d'autres services essentiels liés au Sommet.

A ce jour, la campagne de collecte de fonds a donné de bons résultats. Au moment de son lancement en avril, le Gouvernement du Japon a annoncé le versement d'une importante contribution financière et plusieurs autres gouvernements ont confirmé qu'ils détacheraient du personnel au Secrétariat exécutif du SMSI pour la phase de Tunis. Les gouvernements et organisations dont les noms suivent ont détaché du personnel au Secrétariat exécutif pour la phase de Tunis, que ce soit en totalité ou en partie:

Gouvernement de la Suisse	3
Gouvernement de l'Espagne	1
Gouvernement du Japon	1
Gouvernement de la Corée	1
Gouvernement du Canada	1
Gouvernement de la Tunisie	2
UNESCO	1
KDDI (Japon)	1
Organisation tunisienne de l'éducation et de la famille	1
Association tunisienne de communication	1

D'après les réponses reçues à ce jour, nous nous attendons en outre à ce que plusieurs partenaires annoncent le versement de nouvelles contributions, tant financières qu'en nature, au cours des semaines et des mois à venir.

Le Gouvernement de la Tunisie s'est engagé à fournir une importante contribution en nature en accueillant la réunion de préparation de juin 2004 à Hammamet, Tunisie. En outre, des locaux ont été fournis et des interprètes ont été recrutés pour les réunions du Bureau provisoire avec l'appui de la Mission de la Tunisie à Genève.

Une campagne de recrutement de sponsors pour le SMSI-2005 est également en cours de lancement pour demander au secteur privé d'apporter son aide à l'organisation du Sommet. Selon les prévisions, le secteur privé devrait contribuer pour beaucoup au financement des préparatifs du Sommet de Tunis.

ANNEXE

Conférences régionales

Région	Dates	Lieu
Afrique	2-4 février 2005	Accra, Ghana
Amérique latine et Caraïbes	2004	La Havane, Cuba
	2005	Rio de Janeiro, Brésil
Asie occidentale	28-30 septembre 2004	Beyrouth, Liban (CESAO)

Réunions thématiques possibles

Thèmes	Dates	Lieu	Organisateurs
Partage des connaissances et libre circulation de l'information	2005	Brésil	Gouvernement du Brésil
Lutte anti-pourriel	7-9 juillet 2004	Genève	UIT
Répercussions économiques des TIC	Décembre 2004		CNUCED/OCDE/OIT/TCI/CRDI
Mesurer la société de l'information	Février 2005		CNUCED/OCDE/UNESCO/ Commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies/UIT
Donner aux citoyens les moyens de leur autonomie grâce au savoir	2005	Paris, France	UNESCO
Les TIC au service de l'apprentissage	2005		UNESCO
La liberté d'expression dans le cyberspace	2005	Paris, France	UNESCO
La diversité culturelle	2004	Moscou, Russie	UNESCO
Le multilinguisme	2005	Bamako, Mali	UNESCO
Aller au devant des exclus	2005	Tunis, Tunisie	UNESCO
Innovations visant à réduire la fracture numérique	Avril 2005	Tokyo, Japon	Université des Nations Unies
Propriété intellectuelle et technologies de l'information et de la communication		En ligne	OMPI
Utilisation des applications TIC pour remédier aux effets des catastrophes naturelles	18-22 janvier 2005	Kobe, Japon	OMM